

BOUCHET La grêle, ce fléau pour la viticulture

L'agriculture mise sur l'ensemencement des nuages

Les événements climatiques sont un désastre pour tous les agriculteurs, dont les viticulteurs qui cherchent à protéger leur culture notamment de la grêle. Aussi pour lutter contre ces méfaits il existe des générateurs terrestres à vortex qui limitent les effets dévastateurs des orages de grêle, à partir de l'ensemencement des nuages à l'iode d'argent.

Nous avons rencontré Nicolas Icard qui est opérateur bénévole et Franck Vigouroux qui le seconde, un autre adjoint baumois peut intervenir. Sandra Scavennec, responsable administrative du réseau Prévigrêle avait fait le déplacement.

Fonctionnement et efficacité du générateur

L'appareil comprend une bouteille d'air comprimé, un réservoir de solution acétonique avec de l'iode d'argent en quantité contrôlée.

Ce mélange est envoyé par un gicleur, jusqu'à la chambre de combustion cylindrique à la base de laquelle se trouve un brûleur.

La flamme produite va tourner en spirale pour projeter les particules d'iode d'argent à 2 000 mètres de hauteur afin de raccourcir le grêlon, l'alléger ou le transformer en pluie, qui donc arrose et ne détruit pas.

La campagne de prévention fonctionne du 15 mars au 10 octobre, 7J/7, 24 heures sur 24. Le dispositif est mis en marche par les viticulteurs lorsque Météo France émet une alerte qui est relayée par Prévigrêle, soit 20 fois déjà cette année.

Pour être efficace un maillage de territoire est nécessaire, car il faut enserrer la zone nuageuse, un seul appareil ne sert à rien, c'est pourquoi Bouchet est quadrillé par Visan, Tulette, Suze, Bollène...

La mission de l'association Prévigrêle

Basé à Cavaillon le réseau intervient dans cinq départements, dont la Drôme, son rôle est de protéger les populations et les productions contre la grêle.

Pour 482 opérateurs il dispose de 192 générateurs mis au point et fabriqués par l'Anelfa (Association nationale d'études et de lutte contre les fléaux atmosphériques), appelés à changer de zone ils sont entretenus par les techniciens de Prévigrêle.

Lorsque cette dernière reçoit l'alarme météo, elle prévient tout de suite ses opérateurs qui enclenchent le processus. Cette arme anti-grêlons n'est pas la propriété du viticulteur, il est bénévole et se rend disponible pour le mettre en route c'est tout.

Quelles nuisances ?

Cette méthode provoque-t-elle de la pollution ?

Sandra Scavennec répond : « On assimile l'impact de l'acétone au fonctionnement d'une tondeuse à gazon. L'impact de l'iode d'argent sur l'air est 100 000 fois inférieur aux normes admises pour un ouvrier qui travaille en milieu fermé... Utilisé dans les conditions actuelles, il n'y a pas de risque ».

Les analyses sur l'eau, l'air et le sol ont lieu régulièrement et la méthode ne produit pas de bruit.

Un grêlímètre est installé près du générateur, en cas d'impacts sa plaque en polystyrène extrudé, sera envoyée pour analyse au centre technique national afin de détecter d'éventuelles anomalies.

Financement du dispositif

C'est au syndicat des vignerons de Bouchet (environ 25 membres) que revient le coût du générateur, soit 1 954 €/an.



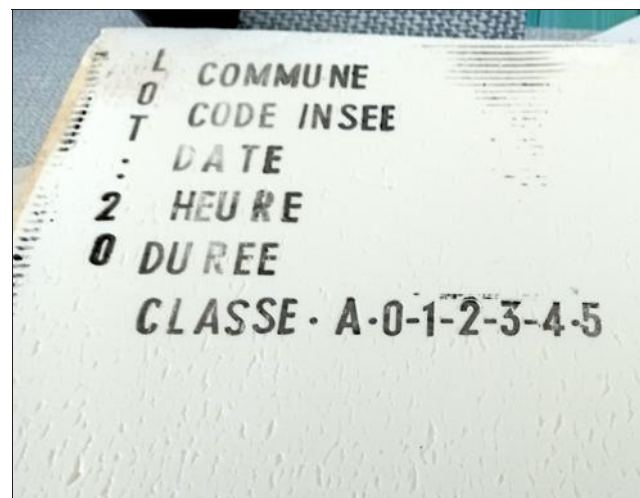
Nicolas Icard et Franck Vigouroux, viticulteurs, Sandra Scavennec du réseau Prévigrêle, présentent le générateur terrestre à vortex.

À savoir que la soirée bodega qu'ils organisent, mais qui n'a pu avoir lieu cette année à cause de débordements précédents, contribuait à financer l'adhésion.

Non seulement les serres, vignobles, vergers... sont protégés mais les biens des citoyens aussi (toitures, panneaux, vérandas, voitures, voiries...)

Si on n'éradique pas totalement les dégâts, ils sont diminués de 60 %. Il est donc important de pérenniser le réseau car il assure la protection des biens et des personnes.

M.-N. R.



Plaque du grêlímètre qui permet de détecter d'éventuelles anomalies.

➤ Prévigrêle, la question du financement

Prévigrêle est un dispositif qui s'étend sur l'Ardèche, la Drôme, le Vaucluse, le Gard et les Bouches-du-Rhône. Il est financé par des agriculteurs, des syndicats agricoles, des collectivités ou des assurances. Mais ces deux derniers financeurs sont en nombre réduit, notamment sur l'Ardèche ou la Drôme.

En novembre dernier, lors de l'assemblée générale de Prévigrêle qui a eu lieu à Bouchet, Didier Delpi, alors président, avait alerté

sur cette problématique, insistant sur la nécessité que les communautés de communes, mais aussi les assureurs cotisent davantage au réseau. Et l'argument de Prévigrêle est que la lutte contre la grêle permet de réduire les dégâts sur les cultures, mais également sur tout le reste (habitations, bâtiments publics, véhicules...) À ce titre, la structure exhortait les collectivités et les assureurs à jouer davantage le jeu pour permettre une meilleure efficacité du réseau.

➤ On voit des canons partout !

La liste des stations d'émission et mesures répertoriées par Anelfa :

- **Ardèche** : Alissas, Chauzon, Gras, Orgnac-l'Aven, Le Pouzin, Rochecolombe, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Maurice-d'Ibie, Saint-Pons, Saint-Remèze, Saint-Sauveur-de-Cruzières, Saint-Thomé, Saint-Vincent-de-Barrès, Vagnas, Vallon-Pont-d'Arc, Valvignères, Villeneuve-de-Berg, Viviers

- **Drôme** : Allan, Aubres, La Baume-de-transit, Clansayes, Cor-

nillac, Donzère, Les Granges-Gontardes, Mirabel-aux-Baronnies, Mollans-sur-Ouvèze, Montbrison-sur-Lez, Montélimar, Nyons, Piégon, Pierrelatte, Réauville, Reilhannette, Rochegude, Roche-Saint-Secret-Béconne, Sahune, Saint-Pantaléon-les-Vignes, Saulce-sur-Rhône, Suze-la-Rousse, Taulignan, Tulette, Venterol.

- **Gard** : Bagnols-sur-Cèze, Laval-Saint-Roman, Saint-Julien-de-Peyrolas, Saint-Paulet-de-Cais-

son...

- **Vaucluse** : Aurel, Beaumont-du-Ventoux, Bédoin, Bollène, Caderousse, Grillon, Lafare, Lamotte-du-Rhône, Malaucène, Mondragon, Mornas, Orange, Sainte-Cécile-les-Vignes, Sarrians, Sault, Séguret, Sérignan-du-Comtat, Le Thor, Valréas, Villedieu, Violès, Visan...

Il existe aussi des stations de mesure dans le Vaucluse notamment à Jonquières, Piolenc, Sablet ou encore à Vaison-la-Romaine.